

■ **Daniel Rey**, à Vionnaz, vente de produits surgelés, raison individuelle (FOSC no 153 du 12. 08. 2002, p. 14). Radiation d'office par suite de transfert du siège social à Avry (FOSC du 27.02.2003, p. 6). Inscription actuellement radiée à son nouveau siège selon publication dans la FOSC du 22.09.2003, p. 6.
Journal no 734 du 17.06.2004
(02325392 / CH-621.1.006.727-0)